

B-Liège: leather and textile fabrics, plastic and rubber materials

OJ S 187/2012 28/09/2012

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Liège - Echevinat de l'Instruction Publique - Comptabilité

Postal address: Cité administrative, Potiérue 5

Town: Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

Contact person: Aysun Yildiz

For the attention of: Philippe Frankin

E-mail: ayildiz@ecl.be

Telephone: +32 42218509

Fax: +32 42218617

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=205177

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

Education

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché stock de matérielposable.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Divers établissements scolaires, mini-crèches et crèches de l'enseignement communal et des Services sociaux de la Ville de Liège.

NUTS code BE332 Arr. Liège

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché stock avec: - liste de base à compléter à 100 % - liste générale à compléter à minimum 70 % sacs sous vide, serviettes, papier aluminium, gobelets et assiettes en plastiques (jetables) de différentes tailles.

II.1.6. CPV code(s)

19000000 Leather and textile fabrics, plastic and rubber materials

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Estimated value excluding VAT:

Range: between 80 000 and 125 000 EUR

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 36 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le cautionnement répond des obligations de l'adjudicataire jusqu'à complète exécution du marché. Il est fixé à 5 % du montant minimum estimé du marché.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1.

Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Conformément à l'art. 43 de l'AR du 08 01 96, est exclu de l'accès au marché à quelque stade que ce soit de la procédure le soumissionnaire qui a fait l'objet d'un jugement ayant force de chose jugée dont le pouvoir adjudicateur a connaissance pour: 1. participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324 bis du Code pénal; 2. corruption, telle que définie à l'article 246 du Code pénal; 3. fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17 février 2002; 4. blanchiment de capitaux tel que défini à l'article 3 de la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. En vue de l'application du présent paragraphe, le Pouvoir adjudicateur peut, lorsqu'il a des doutes sur la situation personnelle d'un soumissionnaire, s'adresser aux autorités compétentes belges ou étrangères pour obtenir les informations qu'il estime nécessaire à ce propos. Peut être exclu de la participation au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire se trouvant dans un des cas suivants: 1. qui est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales; 2. qui a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales; 3. qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle; 4. qui, en matière professionnelle, a commis une faute grave dûment constatée par tout moyen dont le pouvoir adjudicateur pourra justifier; 5. qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions de l'article 43bis de l'AR du 08.01.1996; 6. qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi; 7. qui s'est rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant des renseignements exigibles en application du présent article. En vue de sa sélection qualitative, le soumissionnaire atteste sur l'honneur qu'il ne se trouve dans aucun des cas visés à l'article 43 de l'Arrêté royal du 08 janvier 1996. La déclaration sur l'honneur est annexée dans le modèle d'offre qui figure en annexe du présent cahier spécial des charges. L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'avant l'attribution du marché, pour assurer l'égalité de traitement des soumissionnaires, le Pouvoir adjudicateur est tenu de contrôler la réalité des éléments contenus dans la déclaration sur l'honneur en demandant au seul soumissionnaire dont l'offre a été retenue les documents prouvant son exactitude. 1. un extrait du casier judiciaire ou un autre document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance. Ce document peut toutefois être remplacé par un certificat de bonnes conduite, vie et moeurs du soumissionnaire ou du (ou des) mandataires de la société; 2. une attestation du Greffe du Tribunal de Commerce certifiant l'absence de faillite ou de toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature. 3. un certificat de l'Administration des Contributions directes reflétant la situation du soumissionnaire au moment du dépôt de son offre compte tenu du dernier exercice fiscal pour lequel un avertissement - extrait de rôle a été établi. 4. un certificat de l'administration compétente attestant que le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement de la T.V.A. Le caractère récent des documents susvisés est établi dans la mesure où ces derniers datent de moins de six mois par rapport à la date d'ouverture des offres. Lorsque les documents ou certificats mentionnés aux points 3) et 4) ne sont pas délivrés dans le pays d'origine ou de provenance du soumissionnaire, ils peuvent être remplacés par une déclaration sous serment ou par une déclaration solennelle faite par le soumissionnaire devant une autorité judiciaire ou

administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays concerné. Conformément à l'article 43bis de l'AR du 08 01 96, le soumissionnaire doit joindre obligatoirement à son offre une attestation de l'ONSS couvrant l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date fixée pour l'ouverture des offres.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — une déclaration bancaire de notoriété doit obligatoirement être jointe à l'offre remise pour la date fixée pour la séance d'ouverture des offres.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— la description de l'équipement technique, des mesures employées par le fournisseur pour s'assurer de la qualité, et des moyens d'étude et de recherche de l'entreprise.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

020/2012 (DISPOSABLE)

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Prior information notice

Notice number in the OJ S: [2012/S 58-094531](#) of 23.3.2012

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 17.10.2012 - 10:00

Payable documents: yes

Price: 10,00 EUR

Terms and method of payment: BE14091000432283 - BIC / SWIFT: GKCCBEBB à l'attention de M. le Receveur communal de Liège - communication "Retrait dossier Phf/ay/020/2012 - article 040/36148/12/01" Demande obligatoire des documents par mail à ayildiz@ecl.be ou par fax (+ 32 4 221 86 17) à Mme A. YILDIZ, accompagnée de la preuve du virement.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

17.10.2012 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 250 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 17.10.2012 - 11:00

Place:

Instruction publique - Cellule des Marchés - Cité administrative - Potiérue 5 - 12ème étage - Porte 1208 - 4000 Liège.

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Marché stock (sur base de bons de commande au fur et à mesure des besoins).

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

25.9.2012